



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône - 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Date: 2 novembre 2019

Votre correspondant: Yves Gascoïn

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoïn@club-internet.fr>

Fiche N° 194 - Intersection montée de la Butte /
cours Général Giraud (Lyon 1^{er})

Demande de création d'un passage piéton



La photo ci-dessus est prise sur le trottoir pair du cours Général Giraud, en descendant, au droit de la traversée de la montée de la Butte, à sa rencontre avec le cours (à gauche, hors cadrage).

L'emplacement est caractérisé par des équipements de voirie, empilés ici au cours du temps: glissière de sécurité double du type "voie express des années 60", panneaux de balisage du virage du cours Giraud dans le sens montant (vus de dos), barrières anti-intrusion du stationnement sur le trottoir et de canalisation des piétons (vers où ?)

Les aménageurs ont pensé à tout ... sauf à assurer une traversée correcte des piétons !

Ceux-ci sont donc contraints de se frayer un passage à travers ces obstacles, tout en surveillant la circulation à l'approche, prioritaire de par cette absence. Pour les PMR, cette traversée est totalement inaccessible.

Aussi, nous demandons que soit créée une traversée correcte (voir le périmètre rouge). Ce qui s'inscrirait exactement dans la 6^{ème} mesure de la Charte du Piéton du Grand Lyon : « Compléter les passages piétons manquants ». Il y en a vraiment besoin ici !

En plus du traçage en peinture, on voit que la glissière est à raccourcir, qu'un élément de barrière est à déposer, que les bordures de trottoir sont à abaisser, etc.

Cette situation a déjà été signalée en 2015. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

Destinataires :

- M. Jean-Yves Sécheresse, M. Alain Giordano et Mme Thérèse Rabatel, Adjoints au maire de Lyon
- Mme Nathalie Perrin-Gilbert, Maire du 1^{er} arrondissement et M. Rémy Arthur, Adjoint
- M. Norbert Keller-Mayaud, Ville de Lyon
- M. Jean-Louis Doit et Mme. Valérie Marchand, Le Grand Lyon, Direction de la Voirie
- Le Progrès